



Kréopolitains 12 500 spectateurs fêtent le foot à Saint-Denis

p. 53-55

Le Journal

de l'île de la Réunion

1€
Lundi 7 juin 2010
n° 19 499
L'information en ligne sur
www.clicanoo.re



Dossier

Faut-il détruire le goyavier ?

La "peste végétale" fait désormais partie du patrimoine culturel réunionnais

pages 10-12



Vendée

Deux Réunionnais de 17 et 15 ans tués dans un accident



Josué et Mathieu Futol ont trouvé la mort, samedi, dans un accident de la route en Vendée. Leur famille de la Rivière-Saint-Louis lance un appel à la générosité pour tenter de rapatrier les corps à La Réunion.

Page 4

Pousse à Cambaie

22 chauffards en correctionnelle

page 5

Incendie à Saint-Louis

La fillette de 3 ans n'a pas survécu

page 5

Economie

Les sous-produits de la canne sortent de l'ombre

pages 18-19

DU 1^{ER} AU 30 JUIN



-50%

SUR LE 2^{EME} PNEU



L'Expert du Pneu

Sur conditions dans les centres REP

Investir et s'investir



STARINVEST
G R O U P E

Réduire son ISF et accompagner les PME avec le réseau finaréa

Confrontées au durcissement du crédit bancaire, à une problématique de management et à un isolement des dirigeants, nombreuses sont les petites et moyennes entreprises qui ne survivront pas à la crise alors que de très nombreuses personnes physiques sont prêtes à « investir et s'investir », par passion.



Explications avec Stéphane SCHLÖGEL, Directeur Général de STAR INVEST Océan Indien

Les expériences réunies des groupes « Fleuret Associés » et « Star Invest » vous ont conduit à construire finaréa.

Quelle est sa vocation ?

Votée en août 2007, la Loi « TEPA » a bouleversé les stratégies. Grâce à ce nouveau dispositif, les petites entreprises vont enfin avoir les moyens d'augmenter leurs fonds propres, et les souscripteurs à leur capital pourront désormais déduire de leur ISF jusqu'à 75 % du montant de leur investissement.

Star Invest est spécialisé dans la défiscalisation, et Fleuret Associés spécialisé dans le conseil aux entreprises : nous avons naturellement décidé de créer finaréa pour soutenir en capital les petites entreprises et, bien au-delà, pour les accompagner.

Justement, sur quoi repose la démarche finaréa ?

Notre concept s'articule autour de trois objectifs :

- **Permettre à un cercle restreint d'investisseurs de se constituer en société de capital développement « clé en main »** : nous apportons un cadre juridique de fonctionnement, des statuts, une équipe expérimentée d'analyse des dossiers, un comité consultatif indépendant de personnalités de premier plan se prononçant sur toutes les cibles, des équipes d'audit, un système de communication, une gestion intégrée, un sourcing...

Les investisseurs, via leur représentant au conseil de surveillance, qui a droit de veto, n'ont plus qu'à décider les prises de participations.

- **Fédérer l'ensemble de ces sociétés**, actuellement 34 holdings animatrices qui représentent plus de 1 600 investisseurs et 55 millions d'euros de capitaux, et mettre à disposition de chacune d'elles nos compétences réunies autour d'un réseau d'associés-experts volontaires qui agissent en qualité de consultant ou d'observateur qualité.

- **Enfin, accompagner les filiales dans lesquelles nous investissons : commercialement, financièrement, stratégiquement.**

Qu'on se le dise : une entreprise a certes besoin de capitaux mais elle a également souvent besoin d'un accompagnement personnalisé.

Comment sélectionnez-vous les entreprises de vos portefeuilles ?

Des NTIC à l'industrie en passant par la presse ou les pompes funèbres, de la start-up à la PME centenaire, nous participons à tout type de société, car chacune de nos 34 holdings définit ses propres profils d'investissements. L'unique préalable est que le chef d'entreprise adhère à notre modèle d'accompagnement. Ensuite une équipe d'analystes, un comité d'experts indépendants, et enfin les membres des conseils de surveillance concernés vont se prononcer sur le projet... et les hommes.

Quel sont les avantages de finaréa pour les investisseurs ?

Évidemment, les investisseurs sont intéressés par l'importante économie d'ISF (75 % de la souscription) rendue possible grâce à la loi TEPA.

Cependant, le premier avantage du modèle finaréa face aux autres solutions ISF est que nous ne sommes tenus à aucun délai impératif d'utilisation des fonds. Aucune précipitation, le temps pour l'analyse : c'est la première garantie d'une bonne décision.

Mais surtout, notre modèle de cercle restreint d'investisseurs et d'animation des entreprises permet aux associés qui le souhaitent de vivre leur investissement, d'exister. Contrairement aux associés dilués et anonymes d'un fonds pléthorique, ils ne réduisent pas leur souscription à un placement financier. Ils s'investissent par passion !



STARINVEST
G R O U P E

STAR INVEST Océan Indien

7 bis, rue Mazagran 97 400 - Saint-Denis de La Réunion

Mail : accueil@starinvest.re - Tel : 02 62 98 06 80 - www.starinvest.com